

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Inscription

L'inscription peut être effectuée par mail ou par courrier postal en renvoyant le bulletin d'inscription dûment rempli et signé. Pour être valide, elle doit impérativement être accompagnée du règlement, par chèque ou par virement bancaire. Une facture pro forma peut être envoyée sur demande.

À réception, une confirmation d'inscription est transmise par mail.

À l'inscription ou au plus tard 8 jours avant le démarrage de la formation, le stagiaire reçoit le programme comprenant les modalités pratiques (lieu, horaires) et d'éventuels documents pédagogiques (questionnaires, articles...).

Nous pouvons mettre à disposition une interprète en langue des signes. Cependant compte tenu des délais de réservation des interprètes nous vous demandons de vous inscrire dans un délai d'un mois avant le début de la formation.

Attestation de présence

Chaque stagiaire a l'obligation de signer la feuille d'émargement en début de chaque demi-journée de formation.

Une attestation de présence individuelle lui est remise en main propre en fin de formation. Le cas échéant, un second exemplaire est adressé à l'établissement lors de l'envoi de la facture.

Tarifs / Facturation

Tous les prix indiqués sont nets de taxe.

La restauration, les transports et l'hébergement ne sont pas inclus dans le prix de la formation (sauf mention contraire sur le programme).

Tout stage ou cycle commencé est dû dans sa totalité. Le règlement doit être effectué au moment de l'inscription.

À l'issue de la formation, le stagiaire ou l'établissement reçoit une facture acquittée.

Annulation ou report du fait de l'institut Laplane Formation

L'institut Laplane Formation se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation lorsque les conditions de réalisation du stage ne sont pas réunies, notamment si le nombre d'inscrits est jugé insuffisant. Il informe par mail les personnes inscrites au plus tard 8 jours avant le début du stage.

Le remboursement intégral des frais d'inscription est alors effectué.

Annulation du fait du stagiaire

Toute annulation d'inscription doit impérativement être signifiée par écrit (mail ou courrier postal).

À défaut, la totalité du coût de la formation est facturée.

Si l'annulation intervient au plus tard 10 jours avant le début de la formation, celle-ci n'entraînera aucune facturation et un remboursement du règlement sera effectué.

Si l'annulation intervient moins de 10 jours avant le début de la formation, sauf cas de force majeure, l'institut Laplane Formation se réserve le droit de facturer – à titre d'indemnité forfaitaire – la totalité du coût de la formation.

En aucun cas, le montant ne pourra alors être imputé sur la participation au développement de la formation professionnelle.

Responsabilité

Pendant la durée de la formation, les stagiaires sont couverts par leur responsabilité civile personnelle ou celle de leur établissement.

Litige

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le Tribunal de Grande Instance de Paris sera seul compétent pour se prononcer sur le litige.

L'organisme Laplane Formation est enregistré sous le n° 11 75 54023 75 de déclaration d'activité en tant que prestataire de formation, auprès du Préfet de région d'Île-de-France conformément aux dispositions de l'article R.6315-6 du Code du travail.

Pour tout renseignement complémentaire ou besoin spécifique, l'équipe du CNRHR Robert Laplane est à votre disposition :

- > Courriel : secretariat@crlaplane.org
- > Tél. : 01 45 89 13 16
- > www.cnrlaplane.fr
- > Centre National de Ressources pour les Handicaps Rares Robert Laplane
33 Rue Daviel,
75013 Paris